

Communiqué de presse : Élections ordinales : du sang frais et un nouvel élan, c'est maintenant !

Doc	a153003
Date de publication	19/05/2016
Origine	NR
Thèmes	Ordre des médecins (Organisation et fonctionnement de l'-) Elections à l'Ordre des médecins

À l'automne, les élections de l'Ordre des médecins se dérouleront pour la première fois par voie électronique. La suppression du vote par lettre recommandée épargne au corps médical des tracasseries administratives et à l'Ordre des ressources importantes qui pourront servir à optimiser ses services et à apporter un soutien nécessaire au projet « Médecins en difficulté ».

Le vote électronique est l'un des nombreux changements en cours.

Le principal défi est la réforme de l'Ordre qui sera présentée à la ministre de la Santé publique avant les vacances parlementaires. La proposition offre une réponse constructive aux griefs souvent formulés, à savoir le caractère désuet de l'Ordre, le manque de transparence et de sécurité juridique. Sa mission ne se limitera plus à celle de « veiller à l'honneur et à la dignité », mentionnée dans l'A.R. n° 79 relatif à l'Ordre des médecins. La réforme élargit en effet la compétence de l'Ordre dans les domaines touchant à la garantie du respect du patient, la qualité des soins, la collaboration loyale entre les praticiens professionnels et l'intérêt de la collectivité. De nouveaux thèmes y sont abordés : la gestion des conflits à l'amiable, la participation des jeunes médecins aux activités de l'Ordre et l'assistance aux médecins en difficulté.

L'Ordre présentera une proposition visant une réforme complète et la modernisation de l'Ordre des médecins à la ministre compétente avant les vacances parlementaires. Cette proposition prévoit le remplacement de l'actuel arrêté royal n°79.

Afin de donner corps à ce projet, une nouvelle impulsion est aussi nécessaire dans tous les secteurs de l'Ordre, outre une modification législative. Ces élections représentent le moment idéal pour prendre un nouveau départ. Nous cherchons des personnes prêtes à concrétiser ce processus de réforme dans la pratique. Le candidat idéal est une femme ou un homme actif(ve) sur le terrain, ayant un état de service irréprochable et s'intéressant à l'actualité médicale en général. À cette fin, l'Ordre attend du candidat qu'il libère quelques heures par mois, et ce contre une rémunération raisonnable.

Que peut attendre le candidat du fonctionnement d'un Ordre redessiné ? Il pourra faire partie d'une structure indépendante et dynamique qui donne un contenu à une « déontologie positive », axée sur l'accompagnement préventif et proactif des médecins et visant la transparence, l'accessibilité et les services.

Sur le plan provincial, une grande partie du travail de conseiller consiste à apprécier les demandes d'avis, les plaintes et les suggestions relatives à l'ensemble du paysage médical. Les travaux permettant d'aboutir à des solutions adaptées et réalisables

concrètement sont particulièrement enrichissants et éclairants. En cherchant de façon collégiale des réponses qui visent en premier lieu l'intérêt du patient, les conseillers acquièrent une expertise unique sur le plan déontologique qui leur est non seulement utile pour l'exercice de leur fonction, mais qui renforcera surtout leur apport et leur contribution au sein des divers conseils et cercles.

Nous formons le vœu que ces raisons puissent convaincre les médecins intéressés par la chose publique et aspirant à un nouveau défi dans leur carrière, de se porter candidat. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser aux présidents des conseils provinciaux ou aux vice-présidents du Conseil national. La qualité d'une organisation repose sur la force de chaque maillon.
Cette force dépend de vous !

Prof. Dr Michel Deneyer et Prof. Dr Jean-Jacques Rombouts
Vice-présidents du Conseil national

B. Dejemeppe
Président du Conseil national